**Mandat de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels**

18 avril 2019

Excellence,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en ma qualité de Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels, conformément à la résolution 37/12 du Conseil des droits de l'homme.

Je consacrerai mon prochain rapport thématique à l’Assemblée générale à la question des « Droits culturels et espaces publics ». J'aimerais engager un dialogue constructif avec les États, les organismes des Nations Unies, les universitaires, les experts, les artistes, les scientifiques, les travailleurs et praticiens de la culture, de même que les organisations de la société civile, de façon à recueillir leurs vues et témoignages. De multiples questions, complexes et diverses, sont en effet en jeu, comme expliqué dans mon questionnaire.

Je souhaite attirer votre attention sur le fait que j’utilise le terme « espace public » au pluriel pour souligner la pluralité et diversité des « espaces publics » et leurs différentes natures et portées. Les espaces publics peuvent inclure, par exemple, non seulement les espaces urbains, mais aussi les espaces naturels et ruraux, les espaces réels et virtuels.

Les contributions doivent être envoyées par voie électronique au plus tard le **20 mai 2019** à [srculturalrights@ohchr.org](mailto:srculturalrights@ohchr.org), en utilisant le titre du courriel : « Contribution : droits culturels et espaces publics ». N'hésitez pas à répondre uniquement aux questions qui vous semblent pertinentes au vu de votre travail. Veuillez limiter vos réponses **à 2 500 mots** et joindre des annexes si nécessaire. Pour faciliter leur examen, il serait préférable que les réponses soient envoyées dans les langues de travail du HCDH (espagnol, français ou anglais).

Je vous remercie d'avance pour votre coopération et j'espère poursuivre un dialogue constructif sur les questions liées à mon mandat.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.



Karima Bennoune

Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels.